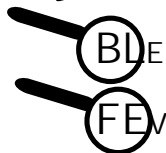


# Info.pl@ine

ZOOM sur



**BLE** Risque fusariose faible mais surveillez les cécidomyies

**FEVEROLE** Intervenir contre les bruches pour un débouché alimentation humaine

N°101 – 7 juin 2006 – 5 pages

## AGRO-METEO

Le temps sec nécessite souvent un passage d'irrigation supplémentaire sur les céréales et les pois. La remontée des températures depuis samedi dernier et la réduction des conditions saturantes en hygrométrie limite fortement le risque fusariose. Par contre, les pucerons, cécidomyies et bruches se trouvent dans de bonnes conditions pour un développement des populations. Sur orge d'hiver, on observe des avortements d'épilletts suite aux températures basses qui ont eu lieu au moment de la méiose. Celle-ci a lieu à la sortie des barbes à la fin avril - début mai alors que les températures mini variaient entre à peine 1°C et 5°C entre le 28 avril et le 2 mai.

## ACTUALITES CULTURES

FEVEROLES de PRI NTEMPS (5 étages de fleurs à apparition des 1<sup>ères</sup> gousses)

### P Ravageurs

**Pucerons noirs** : leur développement se confirme même si les seuils d'interventions ne sont pas toujours atteints. (voir Info.pl@ine n°98).

**Bruches** : présentes depuis la semaine dernière, leur développement va augmenter avec la remontée des températures alors que les plantes arrivent au stade de début de sensibilité (apparition des 1<sup>ères</sup> gousses).

Néanmoins, cette intervention anti-bruche n'est souvent nécessaire que dans le cas d'un débouché pour l'alimentation humaine.

Le traitement doit se réaliser à partir du stade « jeunes gousses de 2 cm » si la température maximale dépasse 20°C pendant 2 jours consécutifs. Le risque est donc élevé suite aux températures depuis dimanche dernier.

D'autre part, avec la législation sur les abeilles, les insecticides doivent avoir la « mention abeille », être utilisés aux « doses abeilles » qui sont des doses revues à la baisse par rapport aux doses homologuées et en l'absence d'insectes pollinisateurs (tôt le matin ou tard le soir).

Produits utilisables et « doses abeilles » :

- Endosulfan à 1,5 l/ha. Ce produit est classé T, donc n'est pas autorisé en mélange.
- KARATE XPRESS à 0,125 kg/ha.
- Avec la « mention abeille », la dose maxi d'utilisation du TALSTAR FLO est de 0,125 l/ha au lieu de 0,2 l/ha, ce qui le rend inefficace.

### P Protection fongicides

Les maladies principales à viser dans le département sont l'antracnose et la rouille. Comme sur pois, une stratégie à base de chlorothalonil, efficace sur antracnose, reste la plus rentable. En cas d'apparition de rouille, on s'orientera plutôt sur de l'HORIZON ou du CARAMBA.

Le feuillage est dans l'ensemble assez sain malgré les conditions d'humidité de la semaine dernière. L'antracnose est présente sur les feuilles du bas, il n'y a pas de rouille.

Les parcelles ne sont pas encore sous protection fongicides.

Ø La première intervention fongicide peut être retardée à la semaine prochaine.

## P Les interventions possibles

Ci-dessous une aide à la décision des interventions possibles prenant en compte les températures de ces jours-ci, le stade des féveroles, la présence de ravageurs, la protection fongicides et la réglementation sur les mélanges et les abeilles, **dans le cadre d'un débouché en alimentation humaine :**

Risque bruches	Risque pucerons noirs	Maladie	Interventions
Stade jeunes gousses de 2 cm atteint Ø risque bruches élevé	Le traitement contre les bruches visera aussi les pucerons noirs	Feuillage assez sain. Pas encore de protection fongicide.	KARATE XPRESS 0,125 kg/ha + Chlorothalonil 750 g/ha
		Feuillage assez sain. Protection fongicide déjà réalisée.	Endosulfan à 1,5 l/ha
Stade jeunes gousses de 2 cm non atteint Ø pas de risque bruches	Présence sur 20% des plantes	Feuillage assez sain. Pas encore de protection fongicide.	AZTEC, DOCTUS 0,2 + huile + Chlorothalonil 750 g/ha
		Feuillage assez sain. Protection fongicide déjà réalisée.	AZTEC, DOCTUS 0,2 + huile
	Absence	Feuillage assez sain. Protection fongicide déjà réalisée.	Pas d'intervention pour le moment.
		Feuillage assez sain. Pas encore de protection fongicide.	Chlorothalonil 750 g/ha la semaine prochaine.

**Pour les autres débouchés**, on ne prendra pas en compte le risque bruches. Le raisonnement dans le tableau précédent est le même à partir du risque pucerons noirs.

POIS de PRINTEMPS (floraison à 1<sup>ères</sup> gousses)

## P Maladies

L'état sanitaire des parcelles reste encore sain avec peu d'antracnose.

Ø Si un premier traitement (à base de chlorothalonil) a été réalisé la semaine dernière, attendre un cumul de 20 à 40 mm de pluie avant une deuxième intervention (donc pas avant la semaine prochaine).

Ø Si il n'y a pas encore eu de protection fongicide, intervenir dans le courant de la semaine avec 750 g de Chlorothalonil.

## P Ravageurs

**Pucerons :** ils sont signalés depuis une dizaine de jours et nous avons observées une augmentation des populations entre la fin de la semaine dernière et aujourd'hui. Ces populations devraient continuer à augmenter avec les températures.

*Comment faire les observations ?*

**Rappel**

Secouer vigoureusement les tiges de quelques plantes. Puis, écarter la végétation et observer sur le sol les pucerons qui seraient tombés (ils sont bien verts et faciles à distinguer).

Renouveler l'opération plusieurs fois et décider une intervention lorsque plusieurs dizaines de pucerons sont observés à chaque fois.

Ø Une intervention peut être nécessaire pour de nombreuses parcelles.

Produits utilisables : KARATE K (1 à 1,25 l), BEST (1 à 1,25 l), ENDURO (0,4 l), AZTEC, (0,2 + 0,5 d'huile)...

En cas de traitement, bien respecter la réglementation sur les abeilles.

**Tordeuses :** les captures cumulées du réseau SRPV reste inférieures à 100 captures sauf dans le Sud du département.

Ø Une intervention spécifique contre les tordeuses est pour l'instant inutile. Mais, les températures actuelles et dans les jours à venir vont être très favorables à ce ravageur.

Produits utilisables : KARATE ZEON (0,0625 l), DECIS EXPERT (0,0625 l), KARATE K (1 à 1,25 l), ENDURO (0,4 l)

Ø Une intervention contre les pucerons visera aussi les tordeuses avec une pyrèthrianoïde associée (KARATE K, ENDURO).

BLE (fin floraison à début du remplissage du grain)

## P Ravageurs

**Pucerons :** leur présence n'est détectée que sur feuille.

Ø Par d'intervention spécifique anti-pucerons pour le moment.

**Cécidomyies :** toujours à surveiller le soir sur les parcelles jusqu'à la disparition des étamines.

Nous en avons observé ce jour en matinée. Ce ravageur aime des conditions « lourdes, orageuse, sans vent », des conditions qui pourraient se confirmer pour la fin de la semaine.

Ø Intervenir si des moucheron orangés partent des épis (il s'agit de femelles en train de pondre).

Produits utilisables : KARATE XPRESS, KARATE ZEON, DECIS EXPERT, MAVRIK FLO...

## P Maladies

**Septoriose :** avec la remontée des températures, les symptômes de septoriose issues des contaminations de mai s'expriment enfin. Dans les témoins non traités, les symptômes sont plus présents sur F2 et apparaissent sur F1.

**Fusariose :** le temps est passé au sec et l'hygrométrie est plus faible depuis samedi, ce qui réduit fortement le risque fusariose.

Ø Les blés en cours de floraison ne nécessitent pas de traitement anti-fusariose.

### Au niveau des interventions fongicides pour les blés SANS intervention fusariose

- Pour les secteurs les plus tardifs, il convient juste de s'assurer de bien couvrir la protection des 2 dernières feuilles vis-à-vis de la septoriose et de la rouille brune en fonction de la date du dernier traitement :

○ si intervention en dernière feuille pointante (vers le 5 mai), un complément à base d'OPUS a dû être fait la semaine dernière (voir [Info.pl@ine](mailto:Info.pl@ine) n°100) ou doit être réalisé rapidement.

○ si intervention au stade dernière feuille étalée (vers la mi-mai) : pas de complément.

- Pour les secteurs les plus précoces : fin des interventions fongicides.

## P Rattrapage chardons

Il est possible d'intervenir sur blé après la chute des étamines (post-floraison) et avant le stade grain laiteux pour réaliser des rattrapages sur chardons.

Mais ATTENTION, car certains cahiers des charges interdisent ce type d'intervention.

Produits utilisables : CHARDEX, EFFIGO à 1,5 l/ha

La firme concernée (DOW AGROSCIENCES) déconseille ces applications en production de semences (risque de baisse du taux de germination).

Conditions d'utilisations : à éviter sous des températures > 25°C.

Préférer un traitement le soir avec de l'hygrométrie (minimum 60%) et des températures vers les 12-15°C.

## PUCERONS SUR TOURNESOL

On observe les premiers pucerons sur tournesol. Mais pour le moment aucune intervention n'est justifiée.

Ø Les attaques précoces (vers 2-3 paires de feuilles) sont les plus préjudiciables. Après le dégagement du bouton floral, il n'y a plus de pertes à redouter.

# IRRIGATION

L'évapotranspiration (ETP) du moi de mai, avec une valeur moyenne de 3,13 mm/jour est restée relativement proche d'une année normale. Elle se maintient à ce niveau actuellement, même avec la journée du samedi 3 juin où l'ETP a atteint 3,7 mm.

## P Céréales

En terre superficielle, une irrigation des orges de printemps jusqu'à 25 jours après l'épiaison peut être valorisée, notamment par une amélioration de la qualité.

**Attention** sur des céréales épiées, pensez à adapter les buses, la pression et la quantité d'eau pour éviter la verse.

## P Pois

Le pois est très sensible au stress hydrique pendant la période de floraison, et les 15 jours qui suivent. Sa consommation en eau varie de 3,5 mm/jour par temps frais à 5,5 mm/jour par temps chaud.

Un stress sur une culture irriguée annule tout le bénéfice de(s) irrigation(s) précédente(s) et ne se rattrape jamais.

Le rythme d'apport d'eau doit se baser sur 25 à 30 mm par semaine en sol superficiel (RU < 75 mm), ou tous les 8 à 10 jours en sol moyennement profond.

En cas d'irrigation, la protection fongicide devient indispensable.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### RESTRICTION d'IRRIGATION 2006

Compte tenu de la situation hydrologique des ressources Seine-et-Marnaises, des restrictions sont prévues pour les prélèvements dans les eaux superficielles et souterraines. Un arrêté préfectoral, signé le 2 juin 2006, fixe les seuils d'étiage pour chaque bassin versant en dessous desquels des mesures de restriction ou d'interdiction de prélèvement s'appliquent.

#### **Bassins versants et seuils d'étiages :**

Les zones définies en Seine-et-Marne concernent 20 bassins versants en eau superficielle (Ancoeur, Auxence, Beuvronne, Ecole, Essonne, Fusain, Grand Morin, Loing, Lunain, Marne, Orvanne, Ourcq, Petit Morin, Réveillon, Rû de Gondoire, Seine, Théroüanne, Voulzie, Yverres et Yonne), et la nappe Champigny. Pour chacun d'entre eux, 4 seuils d'étiage ont été établis en m<sup>3</sup>/s pour les cours d'eau et en niveau piézométrique (cote NGF en m) pour la nappe de Champigny :

- seuil de vigilance,      - seuil de crise,
- seuil d'alerte,            - seuil de crise renforcée.

#### **Mesures de restriction :**

Dès que les seuils sont atteints, des mesures progressives de limitation et d'interdiction s'appliquent sur le bassin concerné :



	Franchissement du seuil d'alerte	Franchissement du seuil de crise	Franchissement du seuil de crise renforcée
Pour les grandes cultures ( <i>prélèvements en retenues collinaires alimentées hors saison sèche non concernés</i> )			
Prélèvements en rivière, nappe d'accompagnement	Interdits de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20 h	Interdits	Interdits
Prélèvements en forages		Interdits en semaine de 12h à 20h et du vendredi 8h au dimanche 20h	Interdits
Pour les cultures légumières et maraîchères (y compris pommes de terre, horticulture et pépinière)			
Prélèvements en rivière, nappe d'accompagnement	Information et sensibilisation aux économies d'eau	Interdits de 8h à 20h	
Prélèvements en forages		Autorisés	

### **Nappe de Beauce :**

Ces mesures ne s'appliquent pas pour les prélèvements en nappe de Beauce soumis à un système de quotas sauf :

- pour les prélèvements directs dans l'Essonne et le Fusain,
- par forage dans une bande de 100 m de chaque côté de ces cours d'eau et situés à une profondeur tel qu'il prélève dans la nappe d'accompagnement de ces rivières.

### **Nappe de Champigny : maintien des restrictions prévues pour le seuil de crise**

Concernant la nappe des Calcaires de Champigny, les mesures de restrictions s'appliquent indépendamment du seuil d'étiage des cours d'eau.

Les restrictions des usages de l'eau prévues **pour le seuil de crise** dans les bassins versants (Yerres, Réveillon et Ancoeur) correspondant à la nappe du Champigny sont maintenues. Un nouvel arrêté de restriction des usages de l'eau, se référant au nouvel arrêté cadre, a été signé le 6 juin et concerne 175 communes (liste disponible sur le site internet de la DDAF).

### **Bassin Versant de la Voulzie : seuil de vigilance atteint**

Dès à présent une vigilance particulière s'impose à tous pour éviter les gaspillages, et notamment sur le bassin de la Voulzie.

Actuellement la situation hydrologique est inférieure à la normale et est susceptible de s'aggraver en l'absence de pluies significatives dans les jours à venir. Tous les usagers sont donc d'ores et déjà invités à utiliser l'eau au plus juste des besoins à éviter tout gaspillage et à réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

### **Evolution des seuils et informations complémentaires :**

Il sera possible d'obtenir toutes les informations relatives à la gestion de la sécheresse 2006 (arrêtés préfectoraux, situation hydrologique...) sur le site de la DDAF de Seine-et-Marne au :

[www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr](http://www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr),



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@agri77.com](mailto:agronomie.environnement@agri77.com) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
*avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France  
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural*  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**